# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1. Identification

Identificateur de produit

**DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener** 

Autres moyens d'identification

**SKU#** 5367

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Non classé.

Fournisseur Non disponible.

## 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéToxicité aiguë, par inhalationCatégorie 4Corrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 1Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 1Sensibilisation cutanéeCatégorie 1

Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

ition a avertissement Dange

Mention de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation. Susceptible de nuire

à la fertilité ou au fœtus.

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom de la matière : DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener sds canada

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA Intervention

PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires Aucune.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Corindon		1302-74-5	40 - < 50
ALUMINATE SILICATE		1327-36-2	10 - < 20
4-tert-Butylphénol		98-54-4	5 - < 10
Benzene-1,3-dimethaneamine		1477-55-0	5 - < 10
Triméthylhexaméthylènediamin	e	25620-58-0	3 - < 5
Nonylphénol		84852-15-3	< 1
DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	< 1
Autres composant sous les nive	eaux à déclarer		10 - < 20

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut Inhalation

confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler Contact avec la peau

immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées

par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire

vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de

l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

SDS CANADA 5367 Version n°: 06 Date de révision: 30-Juillet-2023 Date d'émission : 16-Juin-2019

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)			
Composants	Туре	Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Plafond	0.018 ppm	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	2.5 mg/m3	Particules fines respirables.
		0.2 mg/m3	Nanoparticules

# Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) Composants Type Valeur Benzene-1,3-dimethaneami Plafond 0.1 mg/m3

ne (CAS 1477-55-0)

Corindon (CAS 1302-74-5)

TWA

10 mg/m3

Nom de la matière : DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener

SDS CANADA

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)				
Composants	Туре	Valeur		
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3		

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la

Composants	Туре	Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)	TWA	1 mg/m3	Respirable.
Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Plafond	0.1 mg/m3	
Corindon (CAS 1302-74-5)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		40 / 0	Daviasières tatalas
		10 mg/m3	Poussières totales.
Canada. SEP de Manitoba (Règler	nent 217/2006. Loi sur la sécur	· ·	Poussieres totales.
	nent 217/2006, Loi sur la sécur Type	· ·	Forme
Composants ALUMINATE SILICATE		ité et l'hygiène du travail)	
Canada. SEP de Manitoba (Règler Composants ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2) Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Туре	ité et l'hygiène du travail) Valeur	Forme
Composants  ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)  Benzene-1,3-dimethaneami	<b>Type</b> TWA	ité et l'hygiène du travail) Valeur 1 mg/m3	Forme

de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Туре	Valeur	
Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Plafond	0.1 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	

Canada. LEMT pour l'Ontario (Cont Composants	Туре	Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Plafond	0.1 mg/m3	
Corindon (CAS 1302-74-5)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Fraction inhalable.
DIOXYDE DE TITANE	TWA	10 mg/m3	

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées				
Composants	Туре	Valeur	Forme	
Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Plafond	0.1 mg/m3		
Corindon (CAS 1302-74-5)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.	

# Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)	15 minutes	20 mg/m3	Poussière.

(CAS 13463-67-7)

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur Forme	
Benzene-1,3-dimethaneami ne (CAS 1477-55-0)	Plafond	0.1 mg/m3	
Corindon (CAS 1302-74-5)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	15 minutes	20 mg/m3	

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du

produit.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0)

Danger d'absorption cutanée

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0) Peut être absorbé par la peau.

Canada - Saskatchewan OELs: Can be absorbed through the skin.

Benzene-1.3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0)

Danger d'absorption cutanée

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

**Dangers thermiques** 

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Pâte.
État physique Liquide.
Forme Pâte.
Couleur Blanc

Odeur Faible. Ammoniacale.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 274 °C (525.2 °F) estimation

96.0 °C (204.8 °F) estimation Point d'éclair

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 0.05 hPa estimation Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible. Non disponible.

n-octanol/eau

**Température** 

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Densité 1.11 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant. 1.11 estimation Densité COV 100 % solides

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Risque de réactions

dangereuses

dangereux

toxicologiques

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Métaux alcalins.

Produits de décomposition

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux. Contact avec les yeux Ingestion Provoque des brûlures du tube digestif.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et

une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. physiques, chimiques et

Nom de la matière : DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener 5367 Version n°: 06 Date de révision: 30-Juillet-2023 Date d'émission : 16-Juin-2019 Renseignements sur les effets toxicologiques

Nocif par inhalation. Toxicité aiguë

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Hamster >= 10000 mg/kg

**Orale** 

DI 50 Rat > 10000 mg/kg

Nonylphénol (CAS 84852-15-3)

<u>Aiguë</u> Cutané

DI 50 Lapin 2140 mg/kg

**Orale** 

**DL50** Rat 1600 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux. Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Benzene-1,3-dimethaneamine (CAS 1477-55-0) Irritant Corindon (CAS 1302-74-5) Irritant DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

germinales

Carcinogènes selon l'ACGIH

ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2) DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Nonylphénol 5.71

Nom de la matière : DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener SDS CANADA 7 / 10 5367 Version n°: 06 Date de révision: 30-Juillet-2023 Date d'émission : 16-Juin-2019

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex..

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

#### 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

**Numéro ONU** UN2735

Désignation officielle de transport de l'ONU

AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Benzene-1,3-dimethaneamine), Limited Quantity

Classe de danger relative au transport

8 Classe Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux Non.

l'utilisateur

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

**UN** number UN2735

**UN proper shipping name** Transport hazard class(es) Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Benzene-1,3-dimethaneamine)

Class 8 Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 8L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN2735 **UN number** 

AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. **UN proper shipping name** 

(Benzene-1,3-dimethaneamine), MARINE POLLUTANT, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

8 Class Subsidiary risk Ш Packing group

**Environmental hazards** 

Marine pollutant Yes **EmS** F-A. S-B

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

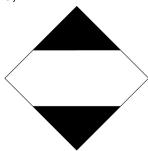
le recueil IBC

Nom de la matière : DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener SDS CANADA

#### IATA



IMDG; TMD



**Polluant marin** 



Informations générales

Polluant marin réglementé par l'IMDG.

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

9 / 10

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire En stock (Oui/	Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui
	tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence ieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire ompétence.	

### 16. Autres informations

Date de publication16-Juin-2019Date de la révision30-Juillet-2023

Version n° 06

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® Wear Guard™ Fine Load Hardener 5367 Version n°: 06 Date de révision: 30-Juillet-2023 Date d'émission : 16-Juin-2019

10 / 10